



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00121

Numéro SIREN : 809 905 417

Nom ou dénomination : JSPG Concept Deco

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2017 sous le numéro de dépôt 2506

JSPG Concept Deco

Société par Actions Simplifiée
au capital de 61.110 €
Siège social : 31 rue de Bordeaux
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
809 905 417 R.C.S. AGEN

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 FEVRIER 2017**

L'an deux mille dix sept, le 28 fevrier, à 11 heures,

Les associés de la société JSPG Concept Deco, société par actions simplifiée au capital de 61.110 Euros, divisé en 12.222 actions de 5 euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé 31 rue de Bordeaux, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT, se sont réunis au lieu dit ZA DU MAYNE 47440 CASSENEUIL.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Julien PASCAL, propriétaire de 9.000 actions de la Société ;
- Monsieur Sylvain GRUELLES, propriétaire de 2.000 actions de la Société ;
- Monsieur Philippe DUTHEIL, propriétaire de 1.222 actions de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien PASCAL, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte, permet de constater que les associés présents possèdent 12.222 actions sur les 12.222 actions composant le capital social.

Tous les associés, détenant ensemble la totalité des actions composant le capital social, sont donc présents.

En conséquence, l'Assemblée réunissant au moins la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Démission du Directeur Général,*

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

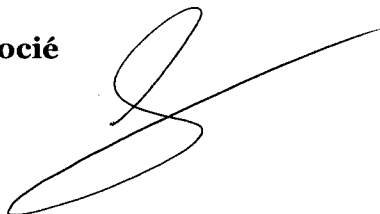
PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate la démission de Mr Sylvain GRUELLES, Directeur Général de la SAS JSPG CONCEPT DECO par sa lettre de démission remise en main propre ce jour à Mr Julien PASCAL, Président.

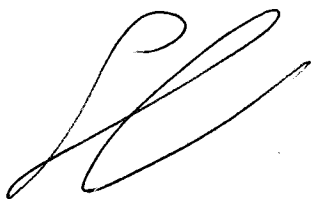
L'Assemblée Générale décide de prendre acte de la démission de Sylvain GRUELLES de ses fonctions de directeur Général avec effet en date du 03 Mars 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Julien PASCAL
Président et associé



Sylvain GRUELLES
Associé



Philippe DUTHEIL
Associé

